

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR09.04PR
concernant**

**une demande de crédit d'investissement de Fr. 730'000.--
pour la rénovation des tribunes des Rives du Lac
(tribunes de l'ancien hippodrome).**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé une 1^{ère} fois, directement sur le site (manteaux et gants obligatoires) et était composée de Mesdames Niggeler Christine, Lechmann Madeleine et Messieurs Wulliamoz Jérôme, Halimi Bexhet, Gilliéron Johann, Willommet Alain, Maibach Olivier, Gaberell Thierry et le soussigné, désigné 1^{er} membre.

La délégation municipale était composée de Madame Saugy et Monsieur Treyvaud ainsi que de Monsieur Sutterlet d'URBAT. Ils étaient accompagnés de Monsieur Toplitsch et Mme Jeanneret de l'association Microciné et de Messieurs Decroux et Guigue du bureau de création Fulguro, tous à Lausanne. Nous remercions toutes ces personnes pour les informations qu'ils nous ont transmises.

Lors de cette 1^{ère} séance les membres de la commission ont fait le tour complet des installations, ce qui a permis à M. Sutterlet de répondre immédiatement et « à chaud » aux questions des commissaires et d'apporter des informations complémentaires quant aux travaux prévus. A ce niveau là les précisions données dans le préavis n'appellent aucune modification ou complément. La discussion s'est ensuite poursuivie par la présentation du projet de cinéma d'art et d'essai par les représentants de la société Microciné, partenaire dans ce projet. Microciné est une association formée de bénévoles qui exploite des salles de cinéma d'art et d'essai à Lausanne sous le nom Zinéma. En 2005 déjà un contact avait été pris avec notre commune afin de pouvoir proposer une prestation identique à Yverdon-les-Bains. Il s'avère que les locaux situés sous les dites tribunes correspondent parfaitement à ce que Zinéma recherche. Il est précisé dans le préavis que Microciné se charge des investissements pour la création de 2 salles des projections et du bar-réception-caisse ; en fait Microciné construit des « bulles » servant de salle de projection en éléments préfabriqués à l'intérieur des volumes à disposition. La particularité de ces « bulles » est d'offrir une étanchéité acoustique totale (autant pour les bruits extérieurs que pour le son émis à l'intérieur), une excellente ventilation et un confort adéquat aux spectateurs. De ce fait il faut préciser que, comme le mentionne le préavis tout en haut de la page 4, « le choix est réversible si le cinéma devait cesser son exploitation », cependant il faut être conscient que si ces salles de projection devaient être démontées et que la commune devait imaginer une nouvelle affectation de ces locaux, un investissement supplémentaire (de l'ordre de CHF 300'000.-) devrait être budgété. Enfin il est prévu une aide communale à cette association promouvant le cinéma d'art et d'essai sous forme d'une réduction de loyer (CHF 15'000.- par année).

Après l'audition des personnes invitées la commission a largement débattu du projet. Elle a tenu à séparer pour ses réflexions les deux sujets du préavis, soit :

- a) La création d'un cinéma d'art et d'essai à Yverdon-les-Bains avec mandat confié à l'association Microciné. Les membres, dans leur unanimité, saluent cette idée et encouragent ce projet.
- b) La rénovation des tribunes où là la plupart des membres sont « restés sur leur faim ». ce projet leur semble non-abouti et manquer d'ambition. On demande à ce conseil un crédit important pour maintenir une construction qui, de prime abord, n'est plus cohérente telle quelle dans ce parc, vu son manque d'interaction avec son environnement immédiat. Cet investissement pourrait se justifier si un programme d'utilisation concret et plausible pouvait être présenté avant d'entreprendre les travaux.

Il est donc demandé à Madame la Municipale de la Culture de remettre à la commission un calendrier plus détaillé des manifestations pouvant être organisées au Parc des Rives et pouvant utiliser les dites tribunes. Les informations demandées ayant été transmises, une 2^e séance de commission est convoquée pour le mardi 7 avril. A cette séance MM Klaus, Mutrux et Vial remplacent respectivement Mmes Niggeler et Lechmann ainsi que M. Willommet.

La lecture du document remis par Mme Saugy ne nous apporte pas des informations conséquentes pouvant prouver une utilisation accrue et une bonne rentabilité future des tribunes et par conséquent de l'investissement consenti pour sa rénovation.

Un membre de la commission soumet alors un projet, sous forme d'esquisse, de ce que pourrait devenir l'environnement autour de ces tribunes : il s'agirait de créer une place beaucoup plus animée qu'actuellement pouvant accueillir diverses manifestations culturelles ou sportives, sous la forme de l'aménagement d'une sorte de forum qui prendrait place devant les tribunes existantes et qui serait destiné à accueillir des spectacles et des concerts, par exemple.

Conclusion :

La commission, dans son unanimité, est d'avis que le projet présenté manque d'ambition : il ne permet pas de combler le manque d'unité des tribunes avec son environnement. Elle aimerait qu'un projet plus abouti soit élaboré rapidement et présenté à ce conseil. Il s'agirait principalement d'aménager (à moindre frais) une place ayant une âme et permettant d'organiser des manifestations culturelles ou sportives dans un écrin digne de ce nom. Cette réalisation devrait complètement s'inscrire dans le programme des manifestations organisées à l'occasion du 750^e anniversaire de la Ville neuve d'Yverdon-les-Bains, elle pourrait même y devenir l'icône perdurant à cet événement. Pour ce faire la commission a décidé de déposer une motion s'intitulant « Pour la création du Forum des Rives ». Il faut préciser que le dépôt de cette motion a conditionné l'unanimité des membres de la commission sur ce préavis.

En conséquence les membres de la commission, unanimement, vous encouragent, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers à accepter les articles 1, 2 et 3 du présent préavis et à soutenir la motion « Forum des Rives » qui vous sera présentée plus tard dans la soirée.

Yverdon-les-Bains, le 16 avril 09

Pierre-André Michoud, 1^{er} membre